

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire Salaise-Sablons a la responsabilité d'aménager et de gérer INSPIRA - Espace Industriel Responsable et Multimodal, en étroite collaboration avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire des terrains situés le long du canal du Rhône, et Isère Aménagement, son aménageur suivant le traité de concession en date du 14 avril 2014.

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire Salaise-Sablons a comme ambitions principales de :

- Constituer un pôle de performance économique et d'exemplarités sociale et environnementale,
- Développer un site attractif en termes d'insertion dans les systèmes de transport et de création d'emploi,
- Développer un partenariat entre l'ensemble des acteurs du site.

Le Syndicat Mixte s'engage à satisfaire ses obligations de conformité et se fixe 5 axes stratégiques :

- Préserver les ressources naturelles, par la mise en œuvre en particulier des principes de l'économie circulaire,
- Protéger la biodiversité, en commençant par préserver et valoriser le corridor écologique de la Sanne,
- Favoriser les modes de transport et de déplacement alternatifs, moins émetteurs de gaz à effet de serre,
- Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution,
- Contribuer à l'insertion professionnelle des habitants du territoire.

Le Syndicat Mixte s'engage à poursuivre la démarche d'amélioration continue des performances environnementales et sociétales par la mise à disposition des ressources nécessaires et par la communication régulière sur la politique, les événements et les résultats contribuant à l'atteinte des objectifs.

Cela implique également le professionnalisme et l'engagement des prestataires, partenaires et des agents au quotidien.

Date : le 03 octobre 2019

**Pour le Syndicat Mixte de la Zone
Industriale-Portuaire Salaise-Sablons**

**Pour Isère
Aménagement**

**Pour la Compagnie
Nationale du Rhône**

Le Président
Jean-Pierre BARBIER

Le Directeur
Vincent DAÖN

**Le Directeur
Général Délégué**
Christian BREUZA

**Le Directeur de la
Valorisation Portuaire
et des Missions d'intérêt
Général**
Pierre MEFFRE